

Depuis le printemps 2009, l'exposition « **Enfances volées – Verdingkinder Reden** », présente les témoignages de personnes ayant connu le placement de force dans des fermes ou de foyers jusque dans les années 70. Dans bien des cas leurs témoignages rejoignent ceux des personnes en situation de grande pauvreté qui ont contribué à écrire l'ouvrage « **Des Suisses sans Nom – les Heimatlosen d'aujourd'hui** » (Hélène Beyeler-von Burg), publié par le Mouvement ATD Quart Monde en 1984.

Ceux qui témoignent de ce destin et les enfants de ces témoins portent encore aujourd'hui les stigmates de l'enfance volée : « un trou, une déchirure, pour les enfants comme pour les parents, que rien jamais ne parviendra à réparer » comme l'affirme une militante d'ATD Quart Monde elle-même retirée à sa famille dès l'âge de 6 ans, et qui plus tard a dû se battre contre le placement de ses propres enfants.

Cette mémoire est profondément inscrite dans la chair, l'expérience, la vie des pauvres d'aujourd'hui.

« Il faut que s'arrête cette injustice, pour que la chaîne de la pauvreté qui perdure de génération en génération soit enfin brisée. C'est comme si la pauvreté était une prison – quel que soit le côté vers lequel on se tourne, on est devant un mur. Nos enfants se retrouvent devant ce mur et ne peuvent aller plus loin. Dans la pauvreté, il ne reste plus aucune liberté, surtout pas celle de franchir ce mur » (Nelly Schenker, table ronde sur l'évaluation de la stratégie de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté, Berne, 19 novembre 2012)

Nous nous réjouissons que le Conseil fédéral reconnaisse, avec la « Commémoration des victimes de coercition à des fins d'aide sociale » prévue le 11 avril prochain, ce terrible préjudice. C'est l'occasion d'une prise de conscience significative pour notre pays. En effet, rien n'autorise plus aujourd'hui à se revendiquer de la vieille croyance hygiéniste, systématisée au 19^{ème} siècle, selon laquelle la solution à la pauvreté est de retirer leurs enfants à leurs parents pour les préserver de leur influence néfaste, au lieu d'aider ces familles dans leur projet.

Pour tirer les enseignements de cette page obscure de notre histoire récente, il conviendrait qu'aux regards croisés des témoins de l'époque, des scientifiques, des acteurs politiques, se joigne celui des personnes en situation de pauvreté qui, aujourd'hui encore, subissent des décisions unilatérales de placement d'enfants : jeunes parents sans perspective d'emploi, parents dénoncés pour des circonstances de vie dont ils ne sont pas responsables, jeunes sortant de foyers à leur majorité sans formation reconnue... Quand bien même le placement d'enfants motivé par la seule pauvreté est aujourd'hui illégal. La connaissance qu'ont ces personnes des conséquences destructrices de la séparation forcée permettrait de combattre la pauvreté à sa racine : quel est le projet des parents pour leurs enfants ? A quelles conditions et moyennant quels soutiens en amont peuvent-ils le réaliser ?

La famille sous toutes ses formes est, dans les termes de la Convention internationale des droits de l'enfant, « ...unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants. »

En milieu de grande pauvreté, là où la dureté de la vie s'acharne à produire du mal-être et de l'exclusion, à contraindre le développement des individus, à dresser des murs infranchissables, « la famille demeure envers

ment de compter vraiment pour d'autres, quelles que soient les difficultés de la vie.

Détruire ces liens primordiaux revient inmanquablement à anéantir la personnalité des individus. C'est le cercle vicieux que décrit cette maman dont les aînés avaient été placés : « (...) Pendant toutes ces années, mes fils rentraient le week-end et je faisais leur lessive, je n'avais que peu de temps pour être vraiment avec eux. On perd un peu le contact au fil des années de

tion de la prise en charge et du contrôle social. Demeure la solitude absolue dans laquelle se débattent cette maman et tant d'autres dans un environnement ressenti comme hostile et inaccessible, où personne ne vous écoute...

De fait la coercition est toujours là : « Pour les parents le plus dur c'est l'enlèvement des enfants, l'absence de dialogue avec nous de la part des autorités. Le plus injuste c'est que certaines familles sont plus surveillées que d'autres... » ou encore : « L'assistante sociale venait à l'appartement

tes différents.

Quand la séparation est jugée nécessaire du point de vue des institutions, des parents, et de l'enfant ou du jeune dans un véritable dialogue, elle peut être comprise et vécue comme une aide, à condition de respecter la dignité et le rôle des parents et de porter avec eux une véritable ambition pour leurs enfants. Comme en témoigne ce père de famille dont le fils est resté plus d'un an et demi sans projet de formation à la sortie de l'école : « C'était difficile de mettre mon fils en foyer. On a pris contact avec le directeur, que je connaissais, et il lui a demandé ce qu'il venait chercher ici, ce que cela pouvait lui apporter? Au bout d'un moment mon fils a clairement dit ce qu'il espérait. Le directeur lui a expliqué le programme et lui a demandé s'il était prêt à suivre les règles. Mon fils a beaucoup mûri (...) Il est devenu autonome en peu de temps. Je suis fier de mon fils, c'est un sacré soulagement. »

J'aimerais citer l'expérience d'une famille d'accueil aujourd'hui, un engagement inestimable et trop peu reconnu, qui met en évidence la réciprocité dans laquelle doit se construire tout placement quand il est jugé inévitable : « Le tout c'est de développer un respect mutuel avec les parents. Il n'y a pas d'histoire où le placement ne peut pas être remis en question. » Ce respect implique de la part de tous les acteurs une volonté constante de dialogue, de coopération et d'adaptation. Alors on s'aperçoit que telle maman démunie au départ « est en demande d'être une bonne maman ». Quand les parents sont d'accord avec le placement et que l'horizon est le retour de l'enfant dans sa famille, alors il répond à la fois au besoin de la protection de l'enfant et au respect du chemin que font les parents.

« Je fais le rêve qu'il se crée un véritable service d'accompagnement des familles dans le but de laisser les enfants dans leur famille, un véritable service d'accompagnement au retour des enfants dans leur famille. Et s'il reste des enfants placés, il faudrait avoir assez d'amour envers eux pour qu'ils puissent grandir dans l'estime de leurs parents, de leur famille et de leur milieu car la réconciliation avec soi-même et les autres est très importante pour construire l'adulte. » (Annick Aubry, militante ATD Quart Monde, dans : « Réussir la protection de l'enfance » Marie-Cécile Renoux, Ed. l'Atelier).

François Jomini



et contre tout, le dernier rempart contre la misère. » (Joseph Wresinski). Si elle est le dernier rempart, alors elle est aussi le premier « foyer », le foyer légitime où il est possible de grandir dans l'amour, le foyer où des parents mettent leur énergie et leur créativité au service de l'éducation de leurs enfants quelles que soient leurs ressources, le foyer primordial où les enfants éprouvent le senti-

ment de compter vraiment pour d'autres, quelles que soient les difficultés de la vie. (...) Quand je les ai reçus, au début c'était dur, et je n'ai eu aucun soutien. Ils n'ont pas été poussés pour trouver du travail. Ils ont manqué d'affection, et ils n'ont plus d'attachement familial non plus... »

Certes le contexte n'est plus le même aujourd'hui : à l'arbitraire, au manque de cadre légal qui caractérisent l'époque des « Verdingkinder » a succédé la professionnalisa-

tion de la prise en charge et du contrôle social. Demeure la solitude absolue dans laquelle se débattent cette maman et tant d'autres dans un environnement ressenti comme hostile et inaccessible, où personne ne vous écoute... (Université populaire Quart Monde Treyvaux, janv. 2009).

Si ce sentiment d'injustice est communément exprimé, chaque expérience de placement est unique, touchant des familles et des personnes uniques, dans des contex-

Photo tirée de l'album : 30 ans d'histoire de l'enfant du Quart Monde